

LA PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS

OBJECTIFS

Connaître la réglementation sur la protection juridique des majeurs
Maîtriser la procédure de demande d'ouverture d'une mesure de protection
Optimiser l'application des droits des usagers dans les pratiques professionnelles.
Sensibiliser les professionnels à l'intérêt d'une mesure de protection
Connaître les différentes mesures de protection (Tutelle-Curatelle-Sauvegarde de justice-Mandat de protection futur et Habilitation familiale)
Demander l'ouverture d'une mesure de protection
Savoir les droits des personnes protégés

CONTENU

Connaître la réglementation sur la protection juridique des majeurs
Maîtriser la procédure de demande d'ouverture d'une mesure de protection
Optimiser l'application des droits des usagers dans les pratiques professionnelles.
Sensibiliser les professionnels à l'intérêt d'une mesure de protection
Connaître les différentes mesures de protection (Tutelle-Curatelle
Sauvegarde de justice-Mandat de protection futur et Habilitation familiale)
Demander l'ouverture d'une mesure de protection
Savoir les droits des personnes protégés

PUBLIC

Groupe mixte de 12 à 15 personnes maximum comprenant des personnes en situation de handicap, des professionnels et/ou des bénévoles.

METHODE PEDAGOGIQUE

Diaporama relatif au contenu de la formation
Exercices pratiques, cas concret
Références bibliographiques
Documents divers : exemples de procédures, protocoles,

EVALUATION

Bilans d'étape tout au long de la formation.
Questionnaire en début et en fin de formation.

DUREE

2 jours en présentiel / 14h de formation adaptable en fonction des besoins